

MUNICIPALITE
DE PORRENTRUY

CONSEIL DE
VILLE



CORRIGER LA MESURE 16 DU PLAN DIRECTEUR DE LA NATURE EN VILLE

Séance du 20 mars 2025

Motion

En novembre 2023 le Conseil municipal de Porrentruy adoptait le Plan directeur de la nature en ville afin de se doter d'une stratégie de protection de la biodiversité en zone urbaine. Ce plan représente pour la commune un outil essentiel afin de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux majeurs des décennies à venir. Ce plan, élaboré avec le soutien de la Confédération sur des axes stratégiques et opérationnels, peut être qualifié d'excellent... à une mesure près : la mesure 16 « Elimination des néophytes ».

Loin d'être anecdotique, cette importante mesure influence toute la stratégie communale de renouvellement des espèces végétales sur son territoire. Lutter contre les espèces exotiques envahissantes qui causent de nombreux dommages écologiques, économiques et sanitaires est indispensable, difficile et très coûteux. Vouloir lutter contre l'ensemble des néophytes, comme stipulé dans la mesure susmentionnée - « Les espèces exotiques non envahissantes ne présentent que très peu d'intérêt d'un point de vue de la biodiversité et pour les insectes locaux. Ces espèces doivent aussi être éliminées. » - s'avère excessive, illusoire, coûteuse et certainement même contreproductive. En février 2025, en réponse à une question orale, le Gouvernement jurassien précisait qu'il ne recommande aucunement une lutte généralisée contre l'ensemble des néophytes.

Certains néophytes, comme les platanes, sont présent depuis plusieurs siècles sur nos terres et ne représentent absolument aucun danger. Ils peuvent même avoir une grande valeur nourricière, patrimoniale, paysagère ou encore écologique.

La commune de Porrentruy, ne disposant pas des moyens nécessaires pour s'engager dans une lutte contestable contre l'ensemble des néophytes, doit concentrer ses efforts pour éliminer les plantes exotiques envahissantes qui posent de réels problèmes écologiques, économiques et sanitaires.

Pour cette motion, le groupe PS-Les Vert-e-s demande au Conseil municipal de Porrentruy de modifier le titre de la mesure 16 du Plan de la nature en ville par le texte suivant « Élimination des plantes exotiques envahissantes » et d'en élaborer un niveau descriptif.

PS-Les Vert-e-s

www.psju.ch/communal-porrentruy

www.facebook.com/psporrentruy

www.verts-jura.ch

www.facebook.com/lesvertsjurassiens/